

Annexe web 2:

Le numérique au service des résultats: tirer parti des biens publics numériques de la FAO pour donner un coup d'accélérateur à la transformation des systèmes agroalimentaires et à la réalisation de l'ODD 1 en tenant compte de l'indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural (IPM-R)

1. La FAO a un rôle primordial à jouer dans la promotion de l'utilisation et de l'adoption de technologies numériques contribuant à la transformation des systèmes agroalimentaires. Elle a également un rôle important de conseil et de promotion en ce qui concerne les actions prioritaires et les investissements à engager pour combler le fossé numérique et maximiser les avantages que les produits et services numériques peuvent apporter, en veillant à ne laisser personne de côté. L'Organisation est ainsi restée à l'avant-garde de la transformation numérique et a contribué activement aux mesures visant à réduire les répercussions du changement climatique et des crises émergentes, telles que la covid-19, ainsi que des conflits et des catastrophes régionaux, en encourageant la transformation numérique à long terme du secteur de l'alimentation et de l'agriculture partout dans le monde et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).
2. Le domaine d'action prioritaire «Le numérique au service des résultats» de la FAO contribue en premier chef au développement de nouvelles capacités numériques et à la création de partenariats visant à accélérer la concrétisation des quatre améliorations à l'ère de l'économie numérique. À cet effet, la FAO continuera encore à mieux intégrer les technologies de l'information et l'agronomie de pointe et se servira de la plateforme agro-informatique pour favoriser la production et la fourniture de biens publics numériques utiles, utilisables et utilisés, en particulier de données et d'informations exploitables, ainsi que d'outils adaptés d'agro-informatique afin de répondre aux demandes des Membres concernant les différents niveaux d'application dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.
3. L'Organisation s'emploie en particulier à mener les activités prioritaires suivantes:
 - a) **Développement de la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main à l'appui des biens publics numériques de la FAO**
 La Plateforme géospatiale a été initialement élaborée dans le cadre de l'Initiative Main dans la main de la FAO afin de promouvoir la concrétisation des ODD, en particulier de l'ODD 1 et de l'ODD 2. Depuis son lancement en 2020, qui a été couronné de succès, la Plateforme a été beaucoup exploitée dans de nombreux projets de pays associés à l'Initiative Main dans la main ainsi que par d'autres Membres de la FAO¹.
 Conçue en tant que plateforme collaborative pour plusieurs unités, Membres et collaborateurs externes de la FAO, elle constitue un guichet unique de données au service de la FAO et de l'agriculture mondiale. La Plateforme géospatiale est enrichie de nouvelles données appartenant à la FAO et à des parties prenantes extérieures ainsi que de nouvelles fonctions et de fonctions plus abouties, et bénéficie d'une meilleure interopérabilité avec d'autres plateformes.
 - b) **Amélioration de la production et de la fourniture de biens publics numériques adaptés à la transformation numérique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture**
 La FAO, qui tire parti de l'intégration importante des technologies de l'information et de l'agronomie, s'appuie sur la plateforme agro-informatique pour mettre au point des plateformes de données et des applications, telles que le Catalogue des services numériques, le Système mondial d'information sur les maladies animales, le Calendrier des cultures, le Portail de données en libre accès sur la productivité de l'eau (WaPOR), le Cadre pour le suivi

¹ <https://www.fao.org/hih-geospatial-platform/fr/>.

de la restauration des écosystèmes (FERM) et la Boîte à outils sur les risques climatiques (CRTB)².

4. Selon le Plan d'action du Secrétaire général pour la coopération numérique³, qui a été publié en juin 2020, *«[l]es biens publics numériques sont essentiels pour tirer parti de tout le potentiel des technologies et des données numériques permettant de réaliser les objectifs de développement durable, en particulier pour les pays à revenu faible et intermédiaire»*. Il y est conclu que *«[l]es États Membres, l'Organisation des Nations Unies et les autres parties prenantes [pouvaient] donner de l'ampleur à ces initiatives mondiales en déployant des biens publics numériques dans le cadre de leurs efforts immédiats pour lutter contre la pandémie de COVID-19 et, à l'avenir, dans le cadre de leurs politiques visant à réaliser les objectifs de développement durable»*.

5. Le Plan d'action met également l'accent sur l'émergence de plateformes visant à promouvoir les biens publics numériques, *«notamment et surtout la Digital Public Goods Alliance, initiative multipartite visant à faire face directement à l'absence de plateforme de référence»*.

6. La FAO se prépare à devenir membre de la Digital Public Goods Alliance (DPGA). Cette collaboration aura pour objet de soutenir l'Organisation dans les efforts déployés pour contribuer à la création de biens publics numériques dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture et de faciliter ces efforts.

7. La FAO s'emploiera à tirer parti des connaissances de l'Alliance et de son processus de certification pour que les produits de l'Organisation soient systématiquement reconnus comme étant des «biens publics numériques». Le service d'enregistrement de l'Alliance a déjà approuvé quatre biens publics numériques de l'Organisation: la Plateforme géospatiale de l'Initiative Main dans la main, le Catalogue des services numériques de la FAO, WaPOR et Open Foris. La FAO collaborera également avec d'autres membres de l'Alliance et interviendra dans le cadre de groupes de travail pour inciter l'écosystème des secteurs de l'alimentation et de l'agriculture à créer et à utiliser des biens publics numériques.

8. Dans le cadre de l'approche numérique au service des résultats, l'Organisation concentrera ses efforts sur les biens publics numériques et les applications spécialisées, qui contribuent à traduire ces ambitions sous la forme d'un appui concret en faveur des capacités numériques des Membres et de leur mise en œuvre. Cette approche intégrée de la FAO enrichit le service UNdata et contribue à l'action de l'Alliance par des mesures inscrites dans le droit fil du Plan d'action de coopération numérique du Secrétaire général de l'ONU (promotion de biens publics numériques et collaboration de grande ampleur).

9. Les données et les indicateurs enrichis venant à l'appui de la prise de décisions fondées sur des éléments factuels sont des biens publics essentiels de la FAO. Leur diffusion au moyen de technologies numériques doit de plus en plus être consolidée pour faire valoir leur contribution à l'appui des décisions politiques.

10. **L'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural (IPM-R)**, qui a été présenté récemment, constitue un exemple de l'action de la FAO dans ce domaine.

11. L'élimination de la pauvreté et de la faim est l'un des principaux objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la FAO s'emploie depuis longtemps à réduire la pauvreté et la faim dans les zones rurales. Dans le monde, les personnes démunies vivent majoritairement dans les zones rurales, comme le montrent les éléments disponibles, et l'agriculture occupe une place centrale dans les moyens de subsistance ainsi que dans la sécurité alimentaire de ces franges de la population. Cependant, les moyens restent insuffisants pour cerner les besoins des populations pauvres des zones rurales, déterminer les périmètres concernés et comprendre ce qu'ils recouvrent.

² <https://www.fao.org/agro-informatics/fr/>.

³ <https://www.un.org/fr/content/digital-cooperation-roadmap/>.

12. Il est essentiel dans toute intervention d'identifier de manière correcte et effective les populations souffrant d'extrême pauvreté et de déterminer où elles vivent et ce qui les empêche de sortir de cette situation de pauvreté, en particulier dans les zones rurales. S'il est indispensable de disposer de données et d'informations pour élaborer des mesures efficaces à l'appui des interventions, l'absence de cadre conceptuel permettant de réaliser des mesures harmonisées de qualité sur la pauvreté rurale constitue un autre obstacle majeur.

13. Pour le surmonter, la FAO et l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain de l'Université d'Oxford ont lancé un projet visant à proposer et à mettre en œuvre un cadre théorique permettant de mesurer la pauvreté multidimensionnelle dans les zones rurales: l'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural (IPM-R).

14. Ces derniers temps, il a été largement reconnu que les mesures sur la pauvreté recouvrant plusieurs dimensions permettaient de combler les lacunes des indicateurs unidimensionnels, tels que les mesures sur la pauvreté monétaire. Elles mettent en évidence le caractère multidimensionnel des privations qui touchent de manière directe les individus ou les ménages. C'est pourquoi des indices mondiaux de pauvreté tant monétaire que multidimensionnelle sont exploités pour suivre l'évolution de la situation dans le cadre de la troisième Décennie d'action pour l'éradication de la pauvreté de l'Organisation des Nations Unies. L'indicateur 1.2.2 relatif aux ODD rend compte du niveau de pauvreté multidimensionnelle à l'échelon national des pays.

15. Les travaux qui ont été menés conjointement par la FAO et l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain sur l'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural sont présentés dans un rapport détaillé qui a été publié dans le cadre de la collection Développement statistique de la FAO (document accessible en anglais à l'adresse <https://www.fao.org/policy-support/tools-and-publications/resources-details/fr/c/1470849/>).

16. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural englobe cinq dimensions, à savoir la sécurité alimentaire et la nutrition, l'éducation, le niveau de vie, les moyens de subsistance et les ressources en milieu rural ainsi que les risques pesant sur la population. Ce nouvel indice peut être utilisé dans différents contextes en partant de données au niveau des ménages ou au niveau individuel. Il permet d'éclairer et de suivre les interventions à ces deux niveaux en tenant compte de différents éléments ainsi que les activités des projets.

17. L'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural élargit le champ de l'Indice mondial de pauvreté multidimensionnelle, qui avait été lancé en 2010 par le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain, et a permis de recueillir des données sur 109 pays et 5,9 milliards de personnes en 2021. En mettant l'accent sur les zones rurales, ce nouvel indice relève, en complément de celles de son prédécesseur, des dimensions propres aux moyens de subsistance des populations rurales et aux risques auxquels elles sont exposées. Il associe également de manière novatrice des données géospatiales et des données issues d'enquêtes, ce qui permet de quantifier l'exposition des habitants des zones rurales aux risques de sécheresse, d'inondation ou de vagues de chaleur.

18. Des mesures ont été menées à l'aide de l'Indice de pauvreté multidimensionnelle en milieu rural à partir de données de quatre enquêtes réalisées auprès de ménages représentatifs de la population au niveau national en Éthiopie, au Malawi, au Niger et au Nigéria. De plus, l'Université du Malawi à Zomba a mené des mesures d'essai sur le terrain, en particulier dans 64 zones rurales de ce pays. On a demandé à des habitants de ces zones de donner leur avis sur les dimensions comprises dans l'IPM-R, sur la base de leur quotidien, et de définir avec leurs propres mots les difficultés et la pauvreté en milieu rural.

19. Les résultats, qui ont été présentés dans le rapport de la collection Développement statistique de la FAO, mettent en évidence dans leur ensemble l'efficacité de l'approche adoptée avec cet outil pour brosser un tableau exploitable de la pauvreté rurale, l'IPM-R rendant compte d'éléments supplémentaires sur les dimensions propres à la pauvreté qui ne sont pas relevés par les autres indicateurs. Les enquêtes empiriques ont permis de recueillir des informations précieuses montrant que l'indice, tel qu'il était proposé, permettait de fournir des renseignements propres à la pauvreté en milieu rural. Elles ont montré qu'à partir de données disponibles, l'indice pouvait établir un panorama détaillé de la pauvreté rurale avec des données ventilées par sexe, tranche d'âge et typologie des ménages. À ce titre, l'IPM-R peut donner accès à des informations avec un niveau de détail important, qui sont utiles pour cibler les mesures de manière efficace vers les groupes de population vulnérables.

20. Si la plupart des dimensions de l'enquête sur le terrain se sont avérées cruciales, d'autres, notamment l'état d'esprit ou l'apparence physique, sont également ressorties. Dans des enquêtes à grande échelle, il n'est pas toujours facile d'obtenir des informations sur l'ensemble de ces dimensions, mais elles ont permis de mettre au jour des données importantes pour ce qui est des limites des mesures monétaires et de l'importance de disposer de mesures adaptées aux contextes ruraux.